

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :	Destinataires :	- Direction Générale des Services
- Stéphane Valat	Copies :	- Marie Mellac - Lionel Larré

Nombre de membre présents	20
Nombre de membres représentés	9

1. La CFVU a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 17/03/2022,
2. La CFVU a approuvé à l'unanimité la création pour la rentrée 2022 d'un parcours FAD pour le DAEU avec une capacité d'accueil de 40,
3. La CFVU a approuvé à l'unanimité les subventions accordées par l'UFR humanités aux associations étudiantes :
 - Archimuse,
 - Association des Sciences Archéologiques (ASA),
 - Mouvement du 8 octobre,
4. La CFVU a approuvé à l'unanimité la subvention accordée par l'UFR langues et civilisations à l'association étudiante english club,
5. La CFVU a approuvé par 24 voix pour le calendrier universitaire général 2022-2023,
6. La CFVU a approuvé par 28 voix pour le calendrier 2022-2023 de l'évaluation continue intégrale,
7. La CFVU a approuvé par 28 voix pour la lettre de cadrage "organisation des enseignements" NOF 2022-2026,
8. La CFVU a approuvé par 25 voix pour la lettre de cadrage "modalités d'évaluation des connaissances et compétences" 2022-2023,
9. La CFVU a approuvé à l'unanimité la liste des UE découverte 2022-2023 avec leurs capacités d'accueil,
10. La CFVU a approuvé à l'unanimité les calendriers spécifiques du DEFLE, de l'école doctorale, du DAEU et du centre de langue Bordeaux Montaigne (CLBM),
11. La CFVU a approuvé à l'unanimité le calendrier des inscriptions administratives, campagne 2022,
12. La CFVU a approuvé à l'unanimité la motion pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation relative aux moyens d'accueil de tous les réfugiés qui fuient la guerre en Ukraine quelle que soit leur nationalité,
13. La CFVU a été informée :
 - de l'ouverture du master 1 études slaves à la rentrée 2022,
 - des éléments relatifs à la Commission de Domiciliation et d'Attribution des Locaux Associatifs,

-
- des propositions de modification du règlement FSDIE et de l'aide aux projets associatifs,
 - du bilan de la session de substitution 2022.

Pessac, le 11/04/2022.

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne,

Signé

Lionel Larré